



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 28 avril 2011)

Kenneth Blackman (Porte-parole adjoint de l'ONUCI): Bonjour chers confrères, consœurs et collègues. Bienvenue à la conférence de presse hebdomadaire de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire. Cette conférence de presse sera animée notamment par le coordonateur humanitaire Mr Ndolamb Ngokwey, qui est également le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire General des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire. Elle sera aussi animée par Mr Guillaume Ngefa le Directeur Adjoint de la Division des Droits de l'Homme de l'Onuci. Nous avons également avec nous le Représentant du Bureau pour la Coordination des Affaires Humanitaires OCHA, Mr Niels Scott et Mr Laurent Dufour de l'UNDAC Ils sont là pour répondre à d'éventuelles questions qui seraient de leur ressort. Sans plus tarder, je passe la parole à Mr Ndolamb.

Ndolamb Ngokwey (Coordonnateur humanitaire): Merci. Je vais parler juste de la situation humanitaire pour vous dire qu'effectivement la situation humanitaire demeure préoccupante pour des milliers de personnes avec d'énormes besoins au sud, au centre, au nord et à l'ouest du pays. Je dois aussi insister sur le fait qu'il existe des obstacles sécuritaires qui limitent nos interventions. Notamment à Yopougon et même à Abobo et dans le triangle Zouen-Hounien, Toulepleu, Bloloquin où nous déplorons la continuation de l'insécurité. En termes des secteurs qui sont les plus touchés, nous avons la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, la question des abris. Et en dernier lieu et certainement pas en dernière importance, la question de la protection des civils. Ces trois dernières semaines, nous avons eu en Côte d'Ivoire une mission UNDAC, qui est l'équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination humanitaire, qui était dirigée par Mr Laurent Dufour et qui tout à l'heure répondra comme on l'a dit, à quelques questions spécifiques.

Cette mission a parcouru la plupart des quartiers d'Abidjan et, bien sûr, le reste du pays, notamment l'ouest. En résumé, je peux vous dire que dans le domaine de la santé, on a noté que des médicaments, du personnel, et du matériel de fonctionnement , aussi bien dans les hôpitaux que dans les centres de santé, ont été fournis par la communauté humanitaire. Il y a aussi un programme de cliniques mobiles qui est mis en place à l'ouest et à Abidjan pour donner accès aux malades et aux blessés qui ne peuvent pas se déplacer dans les centres de santé ou dans les hôpitaux. Le grand défi que nous avons aujourd'hui dans le domaine de la santé est de rendre opérationnel tous les centres de santé détruits ou pillés

afin de désengorger les rares hôpitaux qui fonctionnent encore. Comme vous pouvez le savoir, toute personne blessée ou qui a besoin d'appui sanitaire, va directement à l'hôpital étant donné que le centre de santé a été détruit ou saccagé.

Dans le domaine de l'éducation, la reprise des cours dans le pays se heurte à des difficultés liées au déplacement non seulement des enfants mais aussi des enseignants, liées aussi au pillage du matériel et de certaines infrastructures scolaires, liées aussi au fait que certaines écoles sont utilisées comme lieux de déplacement ou même comme abris pour des combattants. Les acteurs humanitaires ont, malgré tout, fourni du matériel à certaines écoles. Nous avons aussi créé des espaces temporaires pour le déroulement de cours et le recrutement d'enseignants volontaires. Il y a un programme de repas scolaires qui est prévu afin d'encourager le retour des enfants à l'école. L'UNICEF estime que près de 800 000 enfants ont manqué entre quatre et six mois de cours en raison de cette crise.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, il faut dire qu'au plus fort de la crise, l'eau était une commodité rare à Abidjan et à l'intérieur du pays. Grace à certaines mesures qui ont été prises par les autorités, le système d'approvisionnement à Abidjan est redevenu fonctionnel et progressivement dans le reste du pays. Des pénuries d'eau sont encore fréquentes à Man. Toutefois l'accumulation de déchets ménagers depuis plusieurs semaines à certains endroits de la plupart des villes, Man, Duékoué, Abidjan, constitue une grave menace de santé publique à laquelle une action urgente doit répondre. A Abidjan, des opérations de ramassage d'ordures sont en cours, dans les quartiers accessibles, bien entendu. Et les humanitaires appuient des initiatives communautaires à Duékoué et à Man. Nous devons mobiliser davantage de ressources pour que de telles initiatives soient étendues dans d'autres zones du pays. Inutile de dire combien la gestion des ordures est capitale pour la prévention des épidémies et même aussi pour éviter les inondations dans l'avenir puisque si les canaux sont bouchés, ça va poser des problèmes.

Dans le domaine de la protection, tout doit être mis en place dans cette période de post-crise pour continuer à garantir la protection des civils et la prise en charge de ceux qui sont victimes d'abus. Malheureusement dans certaines poches du pays encore aujourd'hui, surtout les poches où règne encore l'insécurité, il y a des cas de violations graves tels que des viols, des exactions sommaires, des exécutions sommaires, qui continuent d'être signalées. Il faut qu'un terme soit mis rapidement à ces actes et que l'ordre public soit restauré afin que les populations puissent vivre en toute quiétude. La surpopulation de la mission catholique de Duékoué, qui accueille actuellement environ 28 000 personnes sur un espace de quatre hectares, est inacceptable. Les humanitaires sont à pied d'œuvre pour désengorger ce site. Toujours à l'ouest du pays, comme je l'ai signale, le triangle Zouan Hounien, Toulepleu, Blolequin reste une zone où nous avons un accès limité alors qu'il y a d'importants besoins humanitaires. La plupart des villages dans cette zone ont été dévastés puisque cette situation a, en plus, entraîné la fuite des populations vers la brousse ou le Liberia. Les personnes qui sont restées dans le village sont dépourvues de tout (eau, abris, nourriture et soins médicaux). En raison de l'insécurité qui règne dans cette zone, comme je l'ai dit, les humanitaires ne peuvent y accéder que sous escorte et cela, en soi, limite aussi notre capacité d'intervention. C'est pour cela que nous continuons à plaider pour une meilleure

sécurisation de cette zone en vue de la protection des civils, y compris de travailleurs humanitaires.

La sécurité alimentaire : avec le déplacement des personnes et les pillages, certains ménages à revenu essentiellement agricole ne pourront certainement pas cultiver leurs champs et auront besoin d'être soutenus dans le court terme ainsi que dans le moyen terme. Des moyens de soutien tels que des distributions de vivres et de semences sont prévues. Il y a eu un appel pour 160 millions de dollars pour répondre à la crise. Jusqu'à présent, cet appel est financé à hauteur de 20 pourcent, soit à peu près 32 millions de dollars. Et nous avons été informés hier qu'il y a à peu près 150 Ivoiriens qui depuis quelque jours, traversent la frontière pour aller au Ghana : 150 par jour et nous sommes déjà à 10 000. Donc cela signifie bien qu'il y a quelque chose qui continue à se passer. Voilà ce que je voulais dire en guise d'introduction. Mes collègues Laurent Duffour et Niels Scott, et moi-même, nous sommes à votre disposition si vous avez des questions plus spécifiques ou de précisions à demander. Merci.

KB : Merci M. Ndolamb, je passe la parole maintenant à M. Guillaume Ngefa, Directeur Adjoint de la Division des droits de l'homme.

Guillaume Ngefa (Directeur Adjoint de la division des droits de l'homme) : Merci Ken. Mesdames et messieurs bonjour. Depuis notre dernier point de presse sur la situation des droits de l'homme, le 2 avril, la Division des droits de l'homme a continué à recevoir des rapports faisant état des violations graves des droits de l'homme en Côte d'Ivoire. À la chute du régime Gbagbo, de nombreuses victimes ont rapporté une campagne systématique de pillages de maisons privées et d'entreprises, d'attaques nocturnes à domicile, d'arrestations illégales ainsi que des exécutions sommaires et extrajudiciaires perpétrés aussi bien par des éléments armés, dont certains ont été reconnus par la population comme étant des éléments des FRCI, que par les miliciens pro-Gbagbo. L'implication des miliciens a été active dans les allégations d'exécutions sommaires, extrajudiciaires, des personnes d'origine étrangère dans la commune de Yopougon.

En raison de l'ampleur de ces violations et le nombre plus qu'élevé des dénonciations reçues au centre d'appel de la Division des droits de l'homme d'Abidjan et dans le cadre de son mandat, la Division des droits de l'homme a initié des enquêtes dans la région d'Abidjan. Une équipe d'une vingtaine de spécialistes des droits de l'homme et de la police de l'ONUCI va enquêter sur ces allégations sur une période de trois semaines, à partir d'aujourd'hui.

Quant à la situation des droits de l'homme dans les régions du centre, nous avons aussi reçu les mêmes allégations de violations graves. C'est dans ces conditions-là aussi que l'ONUCI a décidé qu'une autre équipe de spécialistes des droits de l'homme puisse débuter immédiatement des enquêtes sur des allégations de violations des droits de l'homme dans la région d'Issia, Daloa, Gagnoa et Divo.

S'agissant des enquêtes menées à l'ouest du pays, l'équipe d'enquêtes qui avait d'abord eu mandat d'enquêter seulement sur les violations des droits de l'homme commises à Duékoué à partir du 1^{er} avril, nous avons du, en raison de l'ampleur de ce que nous avons vu sur le terrain, d'étendre ses investigations dans les

régions de Man, Danané, Bangolo, Toulepleu, Guiglo, Blolequin et Tai, ainsi que dans 83 villages à l'ouest du pays. L'équipe a terminé ses travaux, elle est entrain de finaliser le rapport, qui sera rendu public éventuellement.

Enfin, quant à la situation des droits de l'homme dans la région de San Pedro, l'équipe a aussi terminé son rapport, parce qu'il y avait aussi dans cette région-là, des violations graves des droits de l'homme.

Je signale la présence à Abidjan depuis deux jours de l'équipe d'appui à la Commission d'enquête internationale créée par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à la demande du gouvernement ivoirien. Vous savez que le mandat de cette commission d'enquête est d'établir les faits et circonstances entourant les violations des droits de l'homme suivant l'élection présidentielle en vue d'identifier les responsables de tels actes et de les traduire en justice. Les informations utiles sur la Commission vous seront communiquées lorsque ses membres seront déployés à Abidjan.

Enfin, la Division des droits de l'homme a passé en revue avec le Ministre de la Justice et des droits de l'homme, certaines questions du jour, notamment les conditions de détention de l'ancien président, de son épouse et d'autres membres de son entourage. Nous avons aussi discuté du statut juridique des personnes qui sont à l'Hotel Pergola ainsi que des mesures prises par le Gouvernement pour sécuriser la population. Merci.

KB : Merci, Guillaume. Vous êtes maintenant libres de poser vos questions. Je vous prie de donner votre nom et celui de l'organe de presse que vous représentez ici.

Bidi Ignace (Nord Sud): Je voudrais surtout m'intéresser aux personnalités qui sont détenues à l'Hôtel Sebroko. Vous avez parlé de statut juridique. Je voudrais savoir exactement de quoi il s'agit et puis savoir dans quelles conditions de sécurité ils sont entretenus. Et puis, quels sont les chefs d'accusation qui sont retenus contre eux, puisqu'il y a, je crois, une enquête préliminaire qui est ouverte contre eux.

KB: Il n'y a aucune personne détenu à l'Hôtel Sebroko

BI : A l'hôtel Sebroko, Pergola s'il vous plaît

GN : Merci, je pense qu'on a fait déjà la correction. Donc Il n'y a aucune personne qui est détenu à Sebroko. Nous nous sommes intéressés en tant que ONUCI dans notre mandat des Droits de l'Homme aux personnes qui sont à l'Hotel Pergola .Nous avons eu des discussions avec le Ministre de la Justice pour que nous puissions connaitre leur statut. Nous avions voulu savoir si c'était des prisonniers de guerre, des prisonniers de droit commun ou des prisonniers tout simplement. La réponse du gouvernement a été clair: ces personnes-là ne sont pas des prisonniers, ils ne sont pas des prisonniers de guerre. Mais vous avez appris par la suite que le gouvernement les a mis en résidence surveillée. Je pense que la mesure de résidence surveillée est une mesure judiciaire, donc il appartient aux autorités judiciaires de répondre à cette question. Quant à leur sécurité, je pense

que, jusqu'à preuve du contraire, ils sont sécurisés à l'Hotel Pergola. Nous suivons leur situation, le Ministre nous a rassuré que leur intégrité physique est garantie et que, en ce qui concerne les faits d'accusation vous avez certainement appris la position du gouvernement, qui disait qu'il y a une enquête judiciaire qui a été ouverte. Donc nous faisons confiance à la justice ivoirienne et nous pensons que cette justice-là fera son travail conformément aux normes internationales des droits de l'Homme.

Jules Claver Aka (Nouveau Réveil) : Au niveau des Droits de l'Homme, je voudrais qu'on nous rappelle un peu : au début de la crise, chaque fois, on nous faisait le point des personnes qui ont trouvé la mort. Aujourd'hui la Division des Droits de l'Homme peut-elle nous donner un chiffre ?

GN : C'est vrai que dans le cadre de la crise postélectorale nous avons, de façon continue, donné des informations, des bilans des violations des Droits de l'Homme. Mais n'oubliez pas qu'à partir du 30, nous avons vécu une nouvelle phase dans la crise de protection en Côte d'Ivoire. Donc nous avions une guerre à Abidjan. Alors, a partir de ce moment-là, nous ne pouvions plus suivre la situation des Droits de l'Homme comme cela a été avant. C'est pour répondre à votre question justement qu'il y a une équipe ici à Abidjan qui va enquêter sur l'ampleur de ces allégations. Puisqu'il y a eu des allégations un peu partout, nous avons adopté la même méthode. C'est après toutes ces enquêtes que nous pourrions être en mesure de vous donner un bilan général de tous ce qui c'est passé en Côte d'Ivoire pendant cette période.

Leslie Varenne (Tribune de Genève): J'ai une question, mais ce n'est pas une question d'ordre humanitaire, c'est une question un peu plus politique, Je ne sais pas si je peux la poser ici ou comment je fais ?

KB Posez la question.

LV La question c'est que lundi matin, le service de presse d'Ibrahim Coulibaly avait prévenu les journalistes qu'une rencontre devait avoir lieu au Golf à 11 h entre le président Alassane Ouattara et lui et il était convenu que l'ONUCI l'accompagne. Il attendait l'ONUCI pour 10 H, qui n'est pas venue, puis 10 h30, qui n'est pas venue et puis l'ONUCI n'est pas venue. Est-ce que cela est vrai ? Et si oui, pourquoi l'ONUCI n'est pas venue chercher le général Coulibaly dans son QG ?

KB Comme vous le savez, l'ONUCI n'a épargné aucun effort pour faciliter les rencontres entre les diverses parties. C'est dans ce cadre que mardi nous avons essayé de faciliter une rencontre entre les gens du FRCI et Ibrahim Coulibaly et ses gens. Cette rencontre n'a pas eu lieu parce qu'Ibrahim Coulibaly n'est pas venu. Quand on l'a appelé....

LV: Je vous parlais de la rencontre de lundi à 11 h au Golf ou vous deviez venir chercher le général Coulibaly.

KB : Ce que je peux vous dire, c'est que l'ONUCI n'a jamais promis d'aller chercher quelqu'un et manqué à l'engagement de le faire.

S'il n'y a plus de question, merci et à jeudi prochain

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Kenneth O. Blackman, Chargé de l'Information, Tél. : +225-20233392;
Portable: +225-08071584, Fax. : +225 20235107

Email: blackman@un.org,

<http://www.onuci.org>
Twitter : @ONUCINFO